



Conseil municipal du 28 septembre 2016

*

**Intervention sur l'aménagement de la suppression des repas
de substitution dans nos cantines scolaires**

Mesdames, Messieurs, Cher-es Collègues,

Je me permets de revenir sur le déroulement de notre rentrée scolaire, car nous avons récemment été interpellés par plusieurs parents dont les enfants ont été amenés à manger de la viande dans nos cantines, alors qu'ils ne l'avaient pas prévu.

Une situation due soit au fait que les enfants n'étaient pas conscients de l'interdit parental, soit, parce qu'une partie de notre personnel vacataire n'avait pas été informé de la suppression des repas de substitution et n'a donc pu insister pour interroger tel ou tel enfant sur sa volonté de manger ou non de la viande.

Cela est le signe que, comme nous l'avions annoncé, les enfants, à un certain âge et surtout en maternelle, ne sont absolument pas en mesure de juger et donc affirmer un choix éducatif, contrairement à ce que vous affirmiez en juillet dernier.

Au-delà de la suppression d'un dispositif respectueux de la laïcité – puisque nos repas de substitutions permettaient jusqu'alors à tous de vivre en harmonie sur le plan alimentaire - la nouvelle Délégation de Service Public que vous avez instaurée, censée nous faire faire des économies, non seulement oblige certains parents à parfois prendre des RTT pour faire déjeuner leurs enfants, situation ubuesque s'il en est, mais en plus suscite un gaspillage de portions, puisque nous commandons à la SOGERES des portions carnées que nous jetons si elles ne sont pas consommées.

Avec 10% de repas sans viande pris chaque jour, soit 90 repas, nous sommes donc à près de 360 portions jetées par semaine si les élèves mangent 4 jours par semaine...

Au-delà du gaspillage alimentaire, nous tenions à revenir sur votre argumentaire. Vous vous abritez depuis des mois derrière l'Association des Maires de France pour justifier votre décision. Or, après quelques recherches dans le fameux vademecum édité par cette association non partisane, à aucun moment elle ne prône la suppression des repas de substitution et laisse au contraire toute latitude aux communes en la matière.

En revanche, elle rappelle son opposition ferme aux repas confessionnels, ce que les républicains que nous sommes ne peuvent pas contester et refuseront toujours !

Maintenant que votre délégation de service public est signée, impossible de revenir en

arrière, nous en sommes bien conscients. Aussi, face aux difficultés rencontrées sur le terrain, un aménagement est nécessaire.

Pourrions-nous donc envisager d'autoriser nos agents à demander aux parents si leurs enfants mangent ou non de la viande, et donc de tenir une liste comme nous le faisons auparavant, et ce, afin de respecter les convictions de chacun et ne pas augmenter inutilement une tension déjà très élevée dans notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

Julien RANC

Conseiller municipal

Président du groupe

Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune